



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

syndicats et groupements

Question écrite n° 73369

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les possibilités de mutualisation des recettes entre collectivités territoriales appartenant à un syndicat mixte à vocation économique. Actuellement un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ne peut instituer une dotation de solidarité qu'au profit d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre limitrophe. Il lui demande s'il ne serait pas opportun de modifier la loi du 10 janvier 1980 sur ce point et ouvrir la possibilité d'instituer une dotation de solidarité entre tous les EPCI membres d'un même syndicat mixte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73369

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 février 2002, page 1049